



RAPPORT DE THERMOGRAPHIE

Installation(s) vérifiée(s)

CHU DE RANGUEIL EX CTS (Service technique)

**N° de rapport :**

134210741.002

Date : 10/12/2025**Version :** 1**Lieu d'intervention :****CHU DE TOULOUSE RANGUEIL****BATIMENT EX CTS (Service technique)**

1 Avenue du Professeur Jean Poulhès

31400 TOULOUSE

Date d'intervention :

Le 01/12/2025

Intervenant(s) :

ISSAM LOUZIDI

OBSERVATION(S) :**Sans Anomalie**

Contrôle des installations électriques suivant le descriptif de prestation APAVE

Thermographie Infrarouge

Code produit : ETIR0020

Adresse(s) d'expédition

Adresse postale

CHU DE TOULOUSE

2 RUE VIGUERIE - TSA 80035

31009 TOULOUSE 09

A l'attention de Nicolas SAURIAC

Adresse(s) E-mail

sauriac.n@chu-toulouse.fr

imberson.jp@chu-toulouse.fr

darien.m@chu-toulouse.fr

Relations de la mission

Intervenant(s)

ISSAM LOUZIDI

Rendu compte à

Mr TWARDOSWKI

Responsable électricité

Signature



Accompagné par

Mr NAVARETTE

Technicien

Sommaire

1 Synthèse des observations	3
2 Objectif et objet de la mission	4
2.1 Objectif	4
2.2 Objet	4
3 Document de référence	4
4 Type de contrôle	4
5 Matériels utilisés	4
5.1 Matériels	4
5.2 Informations sur la caméra	4
5.3 Logiciel utilisé	4
6 Documents fournis par l'entreprise utilisatrice	4
7 Liste des matériels et / ou ensembles d'appareillage électrique existant dans l'entreprise	5
8 Présentation des anomalies constatées	6

1 Synthèse des observations

Le contrôle réalisé par thermographie infrarouge ne révèle aucune anomalie sur les matériels listés au chapitre 7.

2 Objectif et objet de la mission

2.1 Objectif

L'objectif de cette mission est de vous aider à réduire les risques d'incendie d'origine électrique sur votre site. Ce rapport attire votre attention sur les points anormalement chauds constatés lors du contrôle par thermographie infrarouge de vos installations électriques. Ces anomalies éventuelles nécessitent des actions correctives de votre part. Le contrôle thermographique a été réalisé conformément au descriptif de prestation Apave

2.2 Objet

Le contrôle par thermographie infrarouge porte sur les constituants de l'installation électrique déclarés par l'entreprise utilisatrice au travers de la liste des matériels et/ou ensembles d'appareillage présente au chapitre 7.

3 Document de référence

Méthodologie Apave

4 Type de contrôle

- ☐ Contrôle initial
- ☒ Contrôle périodique

5 Matériels utilisés

5.1 Matériels

- Appareil de photographie numérique (peut être inclus dans la caméra thermique)
- Caméra thermique

5.2 Informations sur la caméra

Modèle : T660	Date de fabrication : 14/03/2017
N° de série : 55910901	Bande spectrale : 7,5 à 14 µm
Objectif : 15° x 11°	Plage de température : -40°C à +2000°C
Résolution / Sensibilité : 640 x 480 (<0,02°C à 30°C)	Date de vérification périodique : 03/09/2025
Incertitude de mesure : +/-2°C ou +/-2% au delà de 100°C	Réalisé par : FLIR

5.3 Logiciel utilisé

FLIR Thermal Studio PRO

6 Documents fournis par l'entreprise utilisatrice

- ☒ Rapport établi lors de la dernière visite
- ☐ Plan des zones ATEX
- ☐ Classement des locaux BE2 et BE3
- ☒ Autre : Liste des éléments à contrôler signée par Mr TWARDOSWKI

7 Liste des matériels et / ou ensembles d'appareillage électrique existant dans l'entreprise

La liste du matériel à contrôler a été établie contractuellement, cette liste figure ci-dessous.

Nous déclinons toutes responsabilités quant aux matériels ou installations électriques ne figurant pas dans la liste remise par l'entreprise utilisatrice.

Tout équipement et/ou partie d'installation ne figurant pas dans la liste ci-dessous devra nous être indiqués par l'entreprise utilisatrice.

Colonne "Charge" :

Cette colonne indique le taux de charge en % estimé par l'accompagnateur ou mesuré par celui-ci (dans ce cas, l'unité de mesure doit être indiquée).

En l'absence d'information précise fournie par l'accompagnateur, la charge est qualifiée selon l'un des codes suivants :

- U signifie : Usuelle (normale)
- F signifie : Faible
- 0 signifie : Nulle (0 %)

Colonne "Repère" :

- RAS : signifie qu'aucune anomalie n'a été constatée
- 1, 2,...etc : renvoie sur les fiches spécifiques de présentation des anomalies
- NC : signifie que l'installation n'a pu être contrôlée.

Partie renseignée par le client				
Localisation / Matériel	Charge	Repère	Commentaires (ex : motif de non contrôle)	Date
<u>EX CTS (Service technique)</u>				
REZ-DE-CHAUSSE				
TGBT	U	RAS		01.12.2025
1ER ETAGE				
AD ETAGE 1	U	RAS		01.12.2025
2EME ETAGE				
AD ETEAGE 2	U	RAS		01.12.2025

8 Présentation des anomalies constatées

Le contrôle réalisé par thermographie infrarouge ne révèle aucune anomalie sur les matériels listés au chapitre 7.